

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 73 (1947)
Heft: 26

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Formules mathématiques, par le Dr Wendling. Traduction française par C. Treyvaud et L. Virieux. — Ed. Novos S. A., Lausanne 1947.

Les Editions Novos S. A., à Lausanne, nous donnent aujourd'hui, en langue française, l'ouvrage du Dr Wendling, publié tout d'abord en allemand.

Ce petit recueil, d'un format commode, est un résumé très clair et complet des formules utilisées couramment en algèbre, en géométrie, en trigonométrie et dans les mathématiques supérieures.

Quelques figures très simples aident à bien comprendre le texte. Ce livre sera donc un auxiliaire précieux pour les élèves des gymnases, les étudiants en sciences, les ingénieurs et tous ceux que leur profession appelle à résoudre des problèmes techniques.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Communiqué du Secrétariat.

Ouvrages normaux et spéciaux de canalisations d'égout.

Nous attirons l'attention sur cette publication dont l'impression vient d'être terminée, qui peut être obtenue du Secrétariat de la S. I. A., Beethovenstrasse 1, Zurich 2, au prix de 15 fr.

Cette collection comprend 26 planches avec les types les plus courants (tous les textes en allemand et en français) et pourra être complétée ultérieurement par l'adjonction de planches nouvelles. Elle constitue la base, attendue depuis longtemps, pour l'étude uniforme et rationnelle des ouvrages de canalisation.

Zurich, décembre 1947.

CARNET DES CONCOURS

Poste central de pompiers à Lausanne.

Ouverture.

Préoccupée par le souci de doter son service du feu de locaux plus adéquats, la Ville de Lausanne a décidé l'ouverture d'un concours d'architecture pour l'étude d'un poste central de pompiers.

Ce concours est ouvert aux architectes suisses, domiciliés depuis un an au moins dans le canton de Vaud, et aux employés des architectes qui ne participent pas au concours, moyennant autorisation de leur patron.

Le programme de concours peut être consulté et retiré au Service des bâtiments de la Ville, Escaliers-du-Marché 2, à Lausanne, à partir du 15 décembre 1947.

Composition du jury : MM. A. Muret et R. Jordan, municipaux ; G. Gander, E. Noverraz, R. Bonnard, Ch. Thévenaz, E. Bébox, A. Pahud, L. Monneyron ; suppléant : A. Pilet.



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 051 23 54 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants:

Section industrielle.

621. Jeune technicien en chauffage central. Projets et exécution d'installations. Suisse romande.

623. Ingénieur ou technicien électricien. Télédiffusion et radio-technique. Condition : Officier ou sous-officier de l'armée suisse. Age : maximum trente ans. Administration fédérale.

625. Jeune technicien mécanicien. Suisse orientale.

627. Technicien électricien. Banc d'essais et bureau de construction. Nord-ouest de la Suisse.

631. Contremaître. Fabrique d'appareils thermo-électriques. Suisse centrale.

633. Quelques dessinateurs. Suisse centrale.

635. Ingénieur mécanicien. Construction en mécanique générale, moteurs à explosion. Fabrique de machines de moyenne grandeur. Zurich.

637. Dessinateur mécanicien. Canton de Zurich.

639. Technicien en chauffage et installations sanitaires. Suisse centrale.

641. Ingénieur électricien ou technicien électricien. Fabrique d'appareils électriques de Suisse orientale.

643. Technicien mécanicien. Age : environ vingt-cinq ans. Canton de Soleure.

645 a. Quelques jeunes constructeurs. De même :

b. Dessinateurs mécaniciens. Suisse orientale.

647. Chimiste ou physico-chimiste, universitaire. Connaissances des langues. Si possible officier de l'armée suisse. Administration fédérale.

649. Jeune dessinateur en chauffage. Suisse centrale.

651. Technicien mécanicien. Langues : allemande et française, si possible anglaise. Zurich.

653. Ingénieur ou technicien. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1947 : 449, 529, 551, 559, 581, 617.

Section du bâtiment et du génie civil.

1194. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Canton de Saint-Gall.

1196. Dessinateur en génie civil ou dessinateur en béton armé ou en charpente métallique. Suisse orientale.

1200. Constructeur ou dessinateur en charpente métallique ou dessinateur mécanicien. Suisse orientale.

1202. Jeune technicien géomètre. Bureau d'ingénieur de Zurich.

1204. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Jura bernois.

1206. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Zurich.

1208. Dessinateur en génie civil. Berne.

1210. Ingénieur civil, hydraulicien, ayant déjà deux ou trois ans d'expérience, bon projecteur et calculateur pour ouvrages d'aménagements hydroélectriques, sortant de l'E. P. F. de Zurich ou de l'E. P. de l'Université de Lausanne. De préférence candidats titulaires d'une carte d'identité autorisant au travail en France. Bureau d'études d'une importante compagnie d'électrification en France.

1212. Dessinateur en génie civil ou dessinateur en béton armé. Age : jusqu'à trente ans. Début 1948. Bureau d'ingénieur du nord-ouest de la Suisse.

1914. Jeune ingénieur civil ou technicien en génie civil. Zurich.

1218. Architecte (universitaire). Projets et direction de travaux de bâtiments industriels (nouvelles constructions et transformations). Condition : possession parfaite de la langue anglaise. Société liée à une entreprise industrielle suisse, en Angleterre.

1220. Jeune dessinateur en bâtiment. Zurich.

1222. Dessinateur en béton armé, éventuellement dessinateur en génie civil. Canton de Berne.

1224. Architecte ou technicien en bâtiment. Bureau d'architecte du canton de Berne.

1226. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Canton de Berne.

1228. Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment. Canton de Saint-Gall.

1230 a. Mètreur vérificateur capable, pour établissement devis destruction et reconstruction, vérification de mémoires. De même : b. Jeune dessinateur au courant des questions du bâtiment, ayant une certaine expérience.

Logements assurés dans des chambres de baraques. Bureau d'architecte dans une région de reconstruction des Vosges (France).

Sont pourvus les numéros, de 1947 : 460, 518, 590, 596, 670, 856, 876, 920, 928, 832, 944, 972, 988, 996.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.